



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Autre avis

Date de publication: SHAB 28.11.2022

Publications supplémentaires: KABGE 28.11.2022

Date d'échéance prévue: 28.11.2027

Numéro de publication: KK10-0000001818

Entité de publication

REGO AVOCATS SNC, Esplanade de Pont-Rouge 4, 1212 Grand-Lancy

Information aux créanciers de De Grisogono SA, en liquidation

De Grisogono SA, en liquidation

CHE-108.459.035

chemin du Champ-des-Filles 39

1228 Plan-les-Ouates

L'administration spéciale a passé un accord avec le dernier créancier ayant intenté une action en contestation de l'état de collocation (admission de CHF 300'000.-, tout surplus, soit CHF 513'753,03 définitivement écarté).

Cet accord a été ratifié par la Commission de surveillance des créanciers et est ainsi devenu définitif. Référence étant faite à l'art. 66 al. 3 OAOF, la décision de collocation qui en découle ne fera pas l'objet d'un nouveau dépôt de l'état de collocation et ne peut pas être contestée par la voie de l'art. 250 LP.

L'administration spéciale est dès lors en mesure de procéder aux travaux de clôture et de distribution des deniers. Ces opérations nécessitent diverses démarches qui aboutiront à l'envoi, probablement pendant le premier trimestre 2023, pour chaque créancier admis en 3^{ème} classe de l'état de collocation, d'une décision de distribution de son dividende final.

L'Administration spéciale de la faillite

Peter Pirkel et Dominique Grosbété

p.a. REGO AVOCATS

Esplanade de Pont-Rouge 4

1212 Grand-Lancy